

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Revue Politique et Littéraire

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THEATRE—BEAUX-ARTS

VOL. 4

MONTREAL, 27 JUIN 1896

No. 91

SOMMAIRE

Le résultat, *Pierre Lerouge* — Encore Guyhot, *Catholique* — Les Adieux d'un vieux journaliste, *Canadien* — Accord Parfait, *Jean-Baptiste* — Ventes a Crédit, *Crésus* — Entre Nous, *Dura-cuir* — Orange and Green, *Libéral* — Nécrologie, Le Calembour Evangélique—Extraordinaire, *Pierrot* — Le Cardinal Galimberti, *Juliette Adam*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande.

Veuillez adresser vos lettres au
Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,
Montréal



THIS IS OUR FIGHTING COCK

And he came out first best.

Après l'écrasement du cléricisme dont nous avons été témoin cette semaine, nos fidèles abonnés nous donneront bien quelques heures de répit pour nous permettre de nous resaisir et de bien examiner la situation. Nous ne sommes pas encore revenu de l'étourdissement que le résultat des élections nous a causé, mais le prochain numéro du RÉVEIL sera à la hauteur de la situation.

LE RESULTAT

La bataille vient de finir ; les fumées de la canonnade et de la mousqueterie obscurcissent encore l'horizon sur le lieu du combat, mais la victoire est à nous ; la victoire est au parti de la liberté et de la guerre à l'autocratie cléricale.

Les mandements et les bulles, les fulminations et les pétarades épiscopales ont fait long feu, et l'électorat canadien-français a opposé une ligne compacte et inébranlable à toutes les menaces terrestres et spirituelles.

C'est un grand triomphe, un triomphe si considérable qu'il ne nous plaît pas encore de l'analyser, et que nous demandons à nos amis crédit d'une semaine pour énoncer sagement les grandes réflexions qu'il nous inspire et les espérances qu'il fait aussi naître chez nous.

La lutte qui vient de se faire nous fournira la matière de bien des articles avant que nous en ayons étudié et éclairci toutes les faces ; c'est le point de départ d'une ère nouvelle, d'une ère d'affranchissement pour tous les esprits, comme il n'en avait pas existé au Canada depuis bien des années.

Dieu en soit loué ! nous avons assez souffert pour avoir notre revanche.

Le sort de la tyrannie cléricale est scellé par le vote du 23 juin dans la Province de Québec.

Une majorité de *trente-cinq* voix a balayé aux quatre vents jusqu'aux derniers vestiges du règne de l'autocratie ecclésiastique dont les débris jonchent le sol. La brutalité même de la lutte entreprise contre les consciences a été l'instrument de son échec. Les Canadiens-français ont refusé de se laisser conduire à coups de bâtons, ces bâtons-là fussent-ils même dorés

au premier titre. Les excommunications et les menaces sont rangées à l'arsenal pour longtemps à venir, et tout fait présumer que nous allons enfin pouvoir faire courir en toute liberté notre plume pour continuer notre œuvre d'affranchissement et d'éclairement des masses.

Nous ne faillirons pas à notre tâche ; mais, avant d'agir, recueillons-nous. Laissons s'éteindre les derniers bruits du combat et les suprêmes flonflons du triomphe, puis, au travail, ferme !

Le semaine prochaine, nous commencerons l'exposé de nos projets et l'étude de la conduite à tenir pour tirer un parti profitable de la victoire.

Pour le moment, réjouissons-nous.

PIERRE LEROUGE.

ENCORE GUYHOT

On ne nous accusera pas de ramener sur le tapis cette triste et dégoûtante affaire Guyhot que nous pensions enterrée dans l'oubli.

Tout le monde peut nous rendre ce témoignage que jamais le REVEIL n'avait même cité le nom de ce sinistre personnage ; mais, du moment qu'on nous le jette dans les jambes, il importe de le traiter comme il le mérite, et de couper les ailes à tout canard qu'il soulève.

C'est la *Vérité* qui tente une excuse bien tardive des infamies du fameux sulpicien, et ce, pour défendre la Vaughan, que nous avons un peu lestement troussée, il y a quelques semaines.

M. Tardivel a pris la défense de cette chère Diana contre ce qu'il appelle nos inconvenantes remarques.

Il exonère Diana par Guyhot : curieux mélange.

Voici ce qu'il dit à cet effet :

Cela nous remet en mémoire que lors de l'horrible scandale qui a éclaté, à Montréal, en septembre 1892, on a prétendu que le coup avait été monté par la franc-maçonnerie. On a soutenu que Guyhot était un émissaire des loges qui s'était introduit dans la maison de Saint-Sulpice exprès pour faire l'œuvre qui a été accomplie, afin de jeter du discrédit sur le corps sacerdotal tout entier ; qu'il avait des complices parmi les anticléricaux de Montréal qui s'étaient chargés, eux, de faire autour de son crime autant d'éclat que possible. Et à l'appui de cette thèse, on faisait remarquer que le scandale avait coïncidé avec l'apparition d'un journal destiné à faire la guerre au clergé sous prétexte de l'épurer.

Dans le temps, cette thèse ne nous a pas paru suffisamment établie pour nous permettre de l'adopter définitivement, bien qu'elle ne manquât certes pas de vraisemblance. Encore à l'heure qu'il est nous n'affirmons rien ; mais nous trouvons que les paroles du *Réveil* sont de nature à confirmer dans leur opinion ceux qui soutiennent cette thèse.

Les sulpiciens, dit ce journal, ne sont pas prêts à accueillir un *nouvel* oiseau de ce genre ! Et de quel genre est cet oiseau ? Du genre de Léo Taxil, que le *Réveil* prétend être un faux converti, un franc-maçon qui se dit catholique, mais qui, en réalité, se dispose à jouer un "tour de sa façon aux catholiques !"

N'est-ce pas que ce langage du *Réveil* est assez étrange ? N'est-il pas de nature à donner raison à ceux qui prétendent que le *premier oiseau* que les sulpiciens ont eu le malheur d'accueillir était tout simplement un franc-maçon déguisé.

Cette tentative absurde de réhabilitation ne trompera personne, sans quoi il serait trop facile de couvrir tous les crimes et toutes les infamies. Quelques lignes banales suffiraient, et la franc-maçonnerie aurait bon dos.

En admettant même que Guyhot eût été *franc-maçon*, nous ne voyons là aucune atténuation à la portée des actes qu'il a commis. Guyhot était avant tout prêtre, et prêtre il sera jusqu'à la mort.

L'exemple terrible de dépravation qu'il a donné dans les rangs si serrés du clergé catholique ne doit pas être enfoui sous de banales excuses. Il importe qu'il demeure

vivace, car on ne sait pas bien ce que l'avenir nous réserve.

Les pasteurs ont la houlette trop douce pour les jeunes béliers, et la crosse trop dure pour les pauvres moutons de leur troupeau.

Qu'il existe encore dans le clergé de jeunes abbés musqués qui ont besoin d'une surveillance spéciale, c'est ce que personne ne peut nier, et nous en avons la preuve dans une coupure du *Saint-Laurent*, de Fraserville, que voici :

La vie de la femme du monde est comme un salon, il y a là de l'éclat, des parfums et des fleurs aux jours de ces fêtes fantastiques où tout est enivrement, séductions : mais revenez le lendemain : les lumières sont éteintes, les meubles en désordre et couverts de poussière.

Il en est de même dans une âme mondaine : pour un quart d'éclat, voyez combien il y a de lumières de foi éteintes dans ce cœur, que de désordre dans ces pensées, que de parfums de solitude dissipés, que de poussière, reste impure des fêtes de la veille.

Elle a eu peur du silence de la vie caché, elle aura la tristesse de la vie publique ; elle n'a pas voulu être un tabernacle, elle sera une place publique.

RVD..E....

Sans nous arrêter à la déplorable vulgarité de cette prétentieuse monographie, et sans relever plus qu'il ne convient la cynique image qui la termine, nous nous demandons si nos révérends pères n'ont pas d'autres occupations plus pressantes, et surtout plus convenables, que de renifler l'enivrement des fêtes, les meubles en désordre, les séductions et l'enivrement de la femme. Il nous semble qu'il est de moins troublantes et moins dangereuses besognes auxquelles ils pourraient s'adonner avec beaucoup plus de sécurité pour leur vertu et pour celle des fidèles.

L'exemple de Guyhot ne doit pas être oublié, et la *Vérité* a bien fait de le rap-peler.

CATHOLIQUE.

LES ADIEUX

D'UN VIEUX JOURNALISTE

Le journaliste, qui fait et défait les grands hommes pendant sa carrière ; qui échafaude les réputations et monte sur le pavois les épiciers et les cordonniers, les avocats et les médecins ; qui sacre les grands hommes et fait la répartition des talents. trouve rarement l'aumône de quelques lignes lorsqu'après une longue et pénible carrière, il lui faut laisser tomber la plume de ses mains et se résigner à ne plus aligner la copie qui lui donne sa pâture quotidienne.

Il ne se trouve personne pour lui adresser les quelques lignes élogieuses qu'on décerne si libéralement aux sucriers ou aux peintres en bâtiments qui prennent leur retraite.

Nous avons écrit autrefois un article : *Navrance*, qui fit beaucoup de bruit, sur le sort de ceux d'entre nous qui succombent à la tâche et qu'on enfouit par souscription au milieu de l'indifférence générale.

Tout aussi navrante, mais beaucoup plus fière, est cette lettre d'adieux qu'un des vétérans de la presse française aux Etats-Unis, M. A. de Grandpré, propriétaire du *Courrier de l'Illinois*, adresse à ses abonnés avant de les quitter.

Voici cet adieu qui respire une mâle et touchante tristesse :

MES ADIEUX !

Mes chers abonnés, vieux amis de trente ans, je viens vous dire adieu !

Le *Courrier de l'Illinois*, cet enfant que j'ai nourri de mes sueurs durant 28 ans, disparaît !

Je me fais vieux, j'ai 60 ans sonnés ; j'ai supporté aussi allègrement que possible la chaleur du jour, le soleil baisse rapidement à l'horizon de

ma vie ; voici le soir, l'heure des souvenirs, de la réflexion, du repos ! A d'autres, que la sève de la jeunesse rend forts et intrépides, de reprendre mon travail, de continuer les sacrifices commencés, de défendre la cause de mes compatriotes de l'Ouest.

J'avais toujours cru pouvoir dire adieu au *Courrier* lorsque le tombeau se refermerait sur moi ; cet espoir est déçu. cette consolation m'est refusée ; des circonstances que je ne puis contrôler empêchent la réalisation du rêve tant de fois caressé : le *Courrier* s'en va le premier ! C'est avec des larmes dans les yeux et le cœur gonflé de peine que je dis un dernier adieu à mon vieux journal, ce compagnon constant de mes luttes, de mes déboires, de mes désespérances, de mes joies, de mon bonheur.

Loin de vous, chers abonnés, l'idée que j'ai peur de l'avenir, qui je recule. Non, c'est la vieillesse qui arrive, c'est la vie qui m'échappe ; je m'arrête, je suis au bout du sentier, je me débarrasse du harnais des inquiétudes qui pèsent souvent lourdement sur le dos du journaliste, français aux Etats-Unis, j'ai accompli ma tâche !

Avant de laisser le champ du journalisme, je viens serrer la main généreuse de mes confrères de la presse française de la France, du Canada et des Etats-Unis, je viens faire des vœux pour le succès de leurs publications que j'ai souvent feuilletées avec intérêt ; je veux aussi exprimer toute ma reconnaissance aux abonnés qui me sont restés fidèles dans la prospérité comme dans l'adversité ; leur dévouement m'a encouragé durant les heures sombres de la vie, leur générosité a aplani bien des difficultés sur ma route. Merci à mes dévoués collaborateurs dont les écrits ont rendu des services inoubliables à la population de langue française ; merci aux sociétés, clubs, etc., qui ne m'ont jamais oublié dans leurs fêtes ; merci à mes annonceurs, ces piliers indispensables de la presse américaine ; merci. . J'allais dire merci à mes collecteurs pour tout l'argent qu'ils ont oublié de me remettre, mais ne voulant exprimer aucun ressentiment dans cette courte lettre d'adieux, je passerai sous silence les collecteurs à l'exception de quelques uns que je remercie de leur intégrité et de leur honnêteté.

Et maintenant je livre à la publicité le 1.275ème et dernier numéro du *Courrier de l'Illinois*, avec la certitude de n'avoir nui à personne autre qu'aux méchants, aux intrigants, aux ennemis de notre langue et du nom français, durant les 28 années que j'ai dirigé et administré mon journal. J'ai, dans mon âme et conscience, défendu les causes que j'ai cru justes, et les dé-

fendrais encore dans les mêmes circonstances.

Un dernier mot.

L'âge a bien appesanti mes pas, les labeurs de chaque jour, les inquiétudes, les peines de toutes sortes ont usé quelque peu mon énergie, mais si jamais la langue française se trouvait sans défenseur dans l'Illinois ; si jamais le nom français était bafoué ou injustement calomnié, je reviendrais pour venger l'insulte, et le vieillard du *Courrier de l'Illinois* trouverait encore assez de forces pour crier bien haut à ses compatriotes : Français, debout ! et en avant !

N'est-ce pas qu'il est profondément digne, cet adieu du vieux lutteur avant de déposer son armure, et comme l'on conçoit bien les sentiments qui animent son cœur au moment de briser sa plume, lorsqu'il repasse dans son esprit les longues heures de combat et de lutte si pauvrement récompensées.

Le journalisme d'a pas d'Invalides pour recueillir pieusement ses blessés ; les éclopés de la plume n'ont guère à espérer autre chose qu'un pauvre lit d'hôpital ou la plus humble des retraites, heureux encore s'ils peuvent obtenir l'un ou l'autre.

Pour sa part, le REVEIL ne peut, malgré son grand cœur, faire autre chose que préserver leur nom de l'oubli ; c'est pourquoi nous avons cru devoir, une fois encore avant son départ, serrer la main à un vaillant confrère qui veillera de loin sur nos luttes futures.

CANADIEN.

Accord Parfait

" Les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent, " gémit le *Monde* du 24 juin 1896, le lendemain du jour où Laurier a réuni l'écrasante majorité des suffrages canadiens-français, sans compter les autres.

Soit, nous ne contredisons pas cette vérité évidente.

Donc, il parait que le peuple canadien ne mé-

rite pas le gouvernement théocratique. Il y a longtemps que nous avons proclamé qu'il était indigne de cette faveur.

Le *Monde* a raison et nous n'avons pas tort.

Et le *Monde*, citant l'Écriture, ajoute, avec un à-propos luxueux : " Qui aime bien châtie bien."

Cela prouve encore que le peuple canadien aime tendrement son doux clergé, puisqu'il l'a si virilement châtié. Et cela prouve par surcroît que nos gens du *Canada-Review* et du REVEIL poussent l'amour du clergé jusqu'à l'adoration, puisqu'ils n'ont cessé, depuis quelques années, de le fustiger avec une persistance, un entrain et un ensemble si remarquablement évangélique.

Sur ce point encore, nous sommes d'accord avec le *Monde*.

Et puisque nous sommes d'accord sur ces deux points capitaux, comment se fait-il que notre bien cher confrère s'oublie au point d'écrire les lignes suivantes, venant après deux petits paragraphes insidieux :

" La journée d'hier ne laisse plus subsister de doute sur le travail accompli par les forces occultes acharnées à notre perte. "

Il n'y a pas à dire : Mon bel ami ! Ces forces occultes, nul n'en ignore, sont le *Canada-Review* et le REVEIL. L'aveu formel n'en est pas fait, mais il est implicitement contenu dans l'amertume et le dépit exprimés dans ces lignes lar-moyantes.

Là, encore, nous sommes du même avis.

Mais, voyons, confrère, traite-t-on ainsi un ami ? Car nous devons être amis, étant alliés. Et alliés à vous, nous le sommes d'autant plus complètement que nous avons les mêmes sentiments.

Pas tous, il est vrai, car nous nous refusons de faire chorus avec vous lorsque vous dites que le vaincu de mardi c'est l'*Eglise catholique*.

Vous êtes dans l'erreur, cher ami de cœur ; le vaincu du 23 juin, c'est notre intolérant, intolérable et national clergé, et non l'*Eglise catholique*. Ce qui n'est pas du tout, du tout, du tout la même chose ! *Distingo*, confrère !

Plus loin, le *Monde* déclare que le gouverne-

ment conservateur est tombé en faisant courageusement son devoir.

Nous avons toujours la même opinion, sauf pour le mot *courageusement*, qui n'était pas indispensable à l'expression de cette vérité.

Le gouvernement conservateur ayant pour mission, pour fonction, pour raison d'être, de ruiner et d'abrutir le pays, il a toujours fait son *devoir* en l'abrutissant et en le ruinant. C'est tout à fait vrai.

"Honneur à lui!"

Nos trois regrettés ministres canadiens-français et super-ultra cléricaux ont succombé sous le nombre!

"Honneur à eux!"

"La patrie, ajoute notre optimiste confrère du *Monde*, aura encore besoin de leurs lumières, de leurs talents, de leur énergie."

C'est très vrai encore, à cela près, que ce n'est pas la *patrie*, mais le *parti* qui aura besoin du concours de ces dégoûtés.

En effet, les Tories auront toujours besoin d'un Angers pour violer la constitution au détriment de nos frères; d'un Desjardins pour insulter une nation amie et pour nous ridiculiser; d'un Tailleur pour chanter le *libera* des castors crevés. Nous reconnaissons que ces fonctions variées ne peuvent être acceptées et remplies que par des cléricaux.

Où! oui, nous sommes d'accord avec le *Monde*; oui, nous marchons ensemble pour combattre le *fanatisme* et la *lâcheté* de nos adversaires. Mais nous nous demandons pourquoi le *Monde* a supprimé deux pages de sa vaillante feuille au moment de guerroyer avec tant d'ardeur?

Son délirant champion ne serait-il qu'un rejeton dégénéré du sire de Framboisy?

JEAN BAPTISTE.

IL DETRUIT LES GERMES

Lorsque tous les remèdes ont été essayés inutilement contre le rhume, la toux ou la bronchite, le BAUME RHUMAL qui est le résultat des plus récents travaux sur la thérapeutique, a procuré un soulagement immédiat suivi d'un prompt rétablissement. Le BAUME RHUMAL détruit les germes du mal: la guérison est donc radicale. En vente partout, 25c. la bouteille.

VENTES A CREDIT

Maintenant que l'odieuse politique n'absorbe plus toutes facultés des citoyens, et que la niaiserie autour de laquelle on s'est battu avec tant d'acharnement ne peut plus solliciter l'attention des gens sérieux, nous allons nous occuper d'une opération commerciale fort commune, fort utile, que certains industriels sans scrupules sont en passe de rendre impossible.

Nous voulons parler de la vente à crédit des objets mobiliers en général, mais plus particulièrement des pianos et des machines à coudre.

Il y a deux sortes de crédit: le crédit réel et le crédit moral. Le crédit réel — les mots le disent — est fondé sur la valeur des choses, abstraction faite de la moralité des personnes; c'est un escompte des richesses existantes. Aussi, n'est-il limité que par la valeur des choses sur lesquelles il repose. Si l'emprunteur dépense stérilement la somme empruntée, s'il ne se libère pas à échéance, le prêteur se couvrira en faisant vendre le gage consigné.

Le crédit moral a un tout autre caractère. C'est l'escompte du travail futur, et non pas du travail accompli; c'est un prêt sur simple parole, et non un prêt sur gage ou sur hypothèque. Le crédit moral est nécessairement proportionné à la confiance qu'inspire l'emprunteur: il ne peut, il ne doit être fourni qu'aux hommes probes et laborieux, capables de tirer un parti productif des instruments qui leur sont confiés. Le crédit moral, c'est le crédit par excellence! Le progrès doit évidemment consister à dégager de plus en plus la valeur personnelle de l'homme; à pouvoir capitaliser, en quelque sorte, par anticipation, la puissance productrice d'un travailleur et escompter les produits futurs. Le crédit moral, en fournissant aux travailleurs pauvres les avances et les instruments qui leur manquent, les met en état de tirer parti de leur intelligence et de leur activité, de se libérer avec le temps, à force de courage et de labeur.

Dans ces conditions, le crédit est un agent très actif de la prospérité générale, mais à la condition, toutefois, que les vendeurs à crédit n'abusent pas scandaleusement de leur position, ainsi

que le font certains que nous pourrions nommer, en vendant un objet dix fois plus qu'il ne vaut.

Ce n'est pas au point de vue de la légalité que nous nous plaçons, c'est au point de vue de la moralité. Tout ce qui est légal n'est pas nécessairement moral. L'usure, par exemple, qui est parfaitement légale ici, n'en est pas plus morale pour cela.

Donc, légalement, un marchand peut vendre à crédit une machine à coudre qui payée comptant vaudra \$25, pour \$80, si cela lui plait et si cela convient à son acheteur. Ce marché est inattaquable devant la loi, mais cette surélévation de la valeur intrinsèque des objets jette une perturbation très profonde dans l'économie générale du pays.

Il est bien évident qu'un article vendu à termes échelonnés et prolongés impose au marchand ou au fabricant l'immobilisation d'une partie de son capital. Le capital, ne devant et ne pouvant rester improductif, il n'est que juste d'ajouter au prix de vente un taux d'intérêt compensateur, plus une prime raisonnable destinée à parer aux aléas auxquels sont exposés les vendeurs à crédit. Mais de là à augmenter le prix des objets d'une façon fantastique, il y a un abîme.

Pour la vente des pianos et des machines à coudre, les aléas sont à peu près nuls, puisque, en cas de non paiement aux termes fixés, le vendeur peut reprendre sa marchandise et considérer les sommes reçues comme prix de location. Il y a même des vendeurs qui exploitent leurs contrats de vente à crédit d'une façon scandaleuse. Le plus souvent, les ventes de pianos et surtout de machines à coudre se font par surprise, et même par violence, pourrait-on dire. Un agent se présente chez vous et place dans votre logis piano ou machine, malgré vos protestations.

— Mais, dit l'agent, cela ne vous engage à rien ; gardez ce piano ou cette machine durant quelques jours. Peut-être changerez-vous d'avis. Dans tous les cas, je repasserai d'ici à trois semaines, et si vous persistez dans votre refus, eh bien, j'en serai quitte pour vous débarrasser du meuble. En attendant, conservez-le, faites-en usage ; ça ne mange pas de pain.

Grâce à l'habileté persuasive de ces agents, la résistance cesse. On garde l'objet, et lorsque le

tentateur revient, plus séduisant que jamais, il n'a que peu d'efforts à faire pour vous amener à conclure le marché.

Jusque là il a été tout miel ; mais, à partir de cet instant, il est tout vinaigre. Il encaisse le premier versement, deux ou trois mensualités, et fait des vœux ardents pour vous voir dans la gêne afin de pouvoir vous reprendre piano ou machine, par suite de non-exécution stricte du contrat passé entre vous. Là encore il est dans son droit, mais son opération est une malpropreté.

Nous avons bien connu un certain monsieur qui a fait une rapide fortune en pratiquant d'une façon savante cette malhonnêteté légale. Il possède une machine à coudre qu'il montre comme une relique. Et, de fait, c'est une machine merveilleuse qui a déjà rapporté à son propriétaire plus d'un millier de dollars. Voici à l'aide de quel procédé :

Le monsieur en question, sachant que l'on n'est jamais si bien servi que lorsqu'on fait ses affaires soi-même, se dispense du concours d'un agent. L'agent, c'est lui-même. Il visite de préférence les familles d'ouvriers. Grâce à une éloquence facile, composée d'artificieux mensonges, d'apparent désintéressement et de bonhomie, il persuade facilement ces pauvres gens et réussit toujours à placer son ours, le meilleur des ours, naturellement. Lorsqu'il a encaissé une dizaine de piastres, il encourage insidieusement sa pratique à user de sans-gêne :

— Surtout, dit-il, ne vous mettez pas dans l'embarras à cause de moi. J'ai été ouvrier, et je sais que souvent un dollar est nécessaire au ménage. La bonne volonté chez vous me satisfait autant qu'un versement.

Le résultat de ce discours, c'est qu'en présence de tant de facilité et de philanthropique complaisance, la ménagère applique à une paire de chaussures le dollar destiné à la machine. Cela se renouvelle de temps en temps ; mais, un beau jour, notre homme arrive et tient un autre discours :

— Voyons, en fin de compte, vous abusez de ma bonté ! Je veux bien être bon, mais je ne veux pas pousser cette qualité jusqu'à la bêtise.

Vous êtes en retard de \$5. Voulez-vous, oui ou non, me les payer ?

Hélas ! l'acheteur ne peut satisfaire à cette mise en demeure.

— Alors, j'emporte *ma* machine.

Et il la retire de cette maison pour aller la placer dans une autre où il agira de même.

La machine miraculeuse qu'il montre à ses amis avec tant de complaisance a déjà servi QUATRE-VINGT-TREIZE fois à ce truc de voleur. Et il s'en vante.

Pour les pianos, c'est une autre histoire, mais la variante ne s'écarte pas beaucoup du pro édé mis en œuvre pour la machine à coudre.

Dernièrement, le représentant d'une compagnie anglaise entrait chez un de nos amis, un bon et brave Canadien on ne peut plus solvable. On lui offrit un piano de \$700 avec toutes sortes de facilités de paiement.

— Merci, répondit notre ami, je n'ai nul besoin de votre instrument.

— Cependant, insista l'agent, votre demoiselle s'en sert avec talent, et elle serait bien aise, je suppose, d'avoir un bon piano.

— Supposez tout ce que vous voudrez, dit le père, mais comme c'est à moi que vous voulez vendre votre piano, et non à ma fille, je dis non.

— Bon, bon ! interrompit l'agent. Vous reviendrez sur votre décision vous verrez. En attendant, laissez-moi la liberté de déposer chez vous le piano que j'ai là, en bas.

— Faites, puisque vous y tenez.

Et à l'aide de deux bous palans, on hissa le piano dans la maison.

Six semaines après environ, l'agent revint nanti d'une facture réclamant le premier versement d'usage, \$25, plus une première mensualité.

Notre ami envoya promener son fournisseur opiniâtre. Vous l'avez mis chez moi contre mon intention, reprenez-le aujourd'hui même, sinon je l'expulse sans ménagements.

L'agent voulut faire le rodomont, mais il avait affaire à forte partie.

— Ecoutez, dit notre ami, vous voulez me vendre à crédit votre piano pour \$700. Je ne fais pas de marché dans des conditions aussi ruineuses.

Je vous offre : \$200, *cash*, de votre outil. Les voulez-vous ? C'est oui ou non, et tout ou rien : \$200 de suite, ou de suite le piano sur le trottoir.

Il va sans dire que l'agent se bâta d'accepter, et malgré l'énorme réduction qu'il consentait, on peut être certain qu'il faisait une bonne affaire.

Nous bornons aujourd'hui notre étude sur le crédit à ces deux histoires authentiques, mais nous reviendrons sur le sujet et nous en tirerons la moralité qu'il comporte, tout en indiquant le remède applicable aux maux que causent ces procédés commerciaux d'une régularité tant soit peu discutable.

CRESUS.

La Société de Tempérance qui tient ses assises dans l'église St-Pierre, a eu l'inestimable avantage d'entendre un sermon politique d'un révérend O.M.I. Résultat pratique : une majorité de 1400 pour notre ami Desmarais. Continuez, mes bons pères.

* * *

L'hon. L. O. Taillon chantera dimanche prochain, avec accompagnement de serpent par le cure Tassé, virtuose incomparable, la partie du mandement collectif—mis en plain-chant pour la circonstance qui indique la manière de voter. La cérémonie se fera à Longuenil.

* * *

L'hon. M. Desjardins est en pourparlers avec le ministre de la guerre de Ménélik pour bazarder les trois millions de fusils et quelques canons de l'église mis hors d'usage pendant l'ouragan du 23 juin.

UN VIEUX PROVERBE

Il n'y a pas de feu sans fumée, dit un vieux proverbe. De même un médicament n'atteint pas la popularité, la renommée, s'il ne guérit pas le mal pour lequel il est prescrit. Le BAUME RHUMAL doit justement sa vogue aux nombreuses guérisons qu'il a opérées. Si vous toussiez ne prenez pas d'autre remède. Si vous voulez guérir vite, demandez à votre pharmacien le BAUME RHUMAL. En vente partout 25c la bouteille.



L'HON. WILFRID LAURIER

ENTRE NOUS

Il nous tombe encore sous la main, d'un un ancien carnet, une coupure que nous avons mise de côté lorsqu'elle parut dans le *Monde* et que les péripéties des élections nous avaient fait oublier ; cette coupure la voici d'abord, nous dirons ensuite pourquoi elle nous avait frappé et quelles idées elle avait suggéré dans notre esprit.

LES ARTISANS

C'était un beau et consolant spectacle que de voir, hier, rangés sous la bannière nationale et se dirigeant vers la maison de Dieu, des milliers de membres de cette belle Société des Artisans, qui a fait tant d'honneur à notre ville et à notre province.

Sur le long parcours du cortège, les rues étaient ornées et pavoisées, et le peuple saluait avec joie ceux qui passaient ainsi, au son des joyeuses fanfares, portant fièrement et noblement la bannière de la vraie fraternité : la fraternité chrétienne et catholique.

L'esprit du catholicisme est d'unir tous ses enfants dans les liens de la plus étroite charité. L'union fraternelle qui régnait parmi les premiers chrétiens faisait l'admiration des païens eux-mêmes.

"Voyez, se disaient-ils, comme ils s'aiment !"

La fraternité est l'essence même du vrai christianisme ; aussi les cœurs s'épanouissent-ils, quand ils voient s'étendre le règne de la fraternité chrétienne dans les rangs des fidèles enfants de l'Eglise.

Honneur donc aux bons catholiques, aux bons Canadiens-français, qui ont eu l'heureuse inspiration de fonder la belle société de secours mutuels que nous avons vu parader hier dans nos rues et aller s'agenouiller au pied des autels de notre Père commun ; du Souverain-Maitre qui veut que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Lui !

Comme ils s'aiment !

En voilà une expression qui sonne faux à l'oreille au sortir des élections dernières.

Ah oui, parlons-en de la fraternité des Canadiens, parlons de leur bonté, parlons de leur amour du prochain et puis, ne nous regardons

plus entre nous, de peur d'éclater de rire de notre propre tartufferie !

La fraternité des Canadiens-français tient à peu près dans le même sac que leur patriotisme, leur amour de leur langue et l'amour de leurs lois.

Ce sont des articles de démonstrations, que l'on sort dans les grandes fêtes, dans les cérémonies prétendues nationales, on les exhibe, on en fait parade, puis la fête finie on le remise au magasin d'accessoires où on laisse pendant une année entière la poussière de l'oubli et du mépris s'accumuler sur ses belles et nobles devises.

Ah ! devant le public, ça va bien ; nous sommes patriotes, nous sommes français, nous sommes des frères, mais voilà tout.

Arrive quelqu'incident, une élection par exemple, où il s'agit de mettre en pratique ces belles maximes, on voit immédiatement tout ce qu'il y a de factice dans ces vertus de paravent.

C'est une dure vérité que nous avons à dire à nos compatriotes, mais elle est tellement patente et tellement de circonstance que nous n'hésitons pas à la proclamer.

Comme ils s'aiment, dites-vous !

Avez-vous mis les pieds dans un de nos comtés exclusivement canadiens, aux élections dernières et avez-vous tenté de discuter un peu les diverses phases de la lutte entre les candidats ?

Si vous avez fait cela vous avez une rude idée de la façon dont on s'aime, entre Canadiens-français. Vous aurez vu là déchirer le prochain à belle dents et le dévorer à pleine bouche. Vous aurez entendu en une heure assez de médisance, de méchanceté noire, de calomnies, de mensonges, d'insultes pour faire pendre sans procès chacun des candidats.

Et tout cela, sans cause, simplement parce qu'il s'agissait d'un adversaire politique.

Notez que, dans la vie privée cet homme-là est reconnu pour un honnête homme ; c'est un propriétaire, un marchand ou un avocat connu du comté, respecté, estimé, que tout le monde salue et accueille, en temps ordinaire, qui était le conseiller d'hier et sera encore le conseiller de demain, aussitôt l'élection terminée ; mais pen-

dant le temps de l'élection, sa personne est livrée en pâture à l'instinct de haine sauvage qui est vraisemblablement le fond du caractère de notre race et qui passera bientôt pour un trait de notre caractère national.

Rome avait ses saturnales où les esclaves devenaient les maîtres pendant l'espace d'un jour et pouvaient à leur gré commander et insulter ceux qui leur étaient supérieurs par le rang, le talent et la fortune.

Eh bien, nous, nous avons nos élections qui sont nos saturnales.

Comme un vil esclave, le Canadien, pendant cette période, s'offre une débauche de malhonnêteté et d'infamie ; il se paye le plaisir d'insulter et de noircir tout ce qu'il est obligé de vénérer et de respecter en temps ordinaire ; il se délecte avec un air de vengeance à rabaisser ceux qu'il a appris à aimer et il n'est vraiment heureux que lorsqu'il a traîné bien bas dans la boue un de ses compatriotes qui est la plupart du temps un de ses amis.

Oui, la voilà la fraternité canadienne, telle qu'elle est dans la vie réelle et non sur les étendards des sociétés de bienfaisance.

Et le *Monde* nous fait bien rire quand il invoque à cet égard les grandes leçons de la religion.

Oui, c'est bien la religion qui engendre la fraternité telle qu'elle existe ou plutôt telle qu'elle n'existe pas au Canada, et c'est bien à notre clergé que notre population est redevable de cette perversion de l'instinct social.

Qui est le premier à donner le ton dans ces haines féroces qui le déchirent entre frères d'une même race sous le couvert de programmes électoraux ; qui soulève dans les campagnes les haines entre rouges et bleus, entre libéraux et conservateurs, entre gens des villes et gens des campagnes. Qui sinon le curé ?

Qui est-ce qui a calomnié l'honorable W. Laurier, qui l'a dénoncé à la haine et au mépris de ses concitoyens ? qui n'a pas eu peur de porter atteinte à ses sentiments les plus chers d'homme public et de patriote, en le qualifiant de traître et de renégat ? Qui, sinon un évêque catholique ?

Cet évêque sait parfaitement que monsieur Laurier n'est ni traître, ni renégat. En dehors

de la lutte électorale, il le connaît et le respecte, mais l'instinct du canayen est ressorti chez lui en face des brefs d'élection et il fallu qu'il donne au peuple l'exemple des haines fratricides.

Voilà la vérité.

C'est dans l'église et sous le manteau de la religion que notre jeunesse s'habitue à ces instincts de corsaires qui transforment nos dissentiments politiques en coupe-gorges et nos associations de partis en mafias sanguinaires

Le jour où le clergé prêchera la vraie fraternité chrétienne du lieu de prêcher le triomphe de l'assiette au beurre ; lorsqu'il puisera ses leçons dans l'Évangile et non dans les livres bleus, ces scènes de sauvagerie cesseront.

Mais, d'ici là, que l'on ne nous berne donc pas avec des exclamations aussi baroques que celles là.

Comme ils s'aiment !

DURACUIR.

ORANGE AND GREEN

Lorsque les Français veulent parler de deux choses qui ne peuvent s'accorder, qui ne peuvent se réunir l'une à l'autre, ils disent généralement que les montagnes ne peuvent pas se rencontrer.

Ceux qui sont un peu au courant des mœurs et des préjugés de nos amis irlandais, catholiques et protestants, savent fort bien qu'il y a quelque chose de plus difficile à accomplir que le rapprochement des montagnes et que ce quelque chose est le rapprochement du jaune et du vert.

Parler à un nouveau débarqué de la verte Erin de faire marcher dans les mêmes rangs les hommes de l'Ulster et ceux de Leinster, de réunir les drapeaux des quatre provinces historique de l'Irlande et de marier l'orange au shamrock, c'est émettre une hérésie capable de bouleverser du coup la tête de ce pauvre Paddy.

Et pourtant, ce vrai miracle, l'atmosphère de liberté américaine l'a accompli et c'est un tel triomphe pour l'idée et pour les doctrines libérales que nous avons pensé devoir plus qu'une simple notice à cet incident.

Le Decoration Day à New-York, la population américaine a vu défilér, aux applaudissements de la foule, le Premier bataillon de Volontaires Irlandais, paradant en armes au nombre de sept cents sous le drapeau étoilé et portant les étendards glorieux d'Ulster, de Munster de Connaught et de Leinster, dons des dames représentant les quatre provinces.

L'uniforme est celui des soldats réguliers des Etats-Unis, mais la calotte du képi porte sur fond orange un shamrock comme emblème de l'union de toute l'Irlande et de la fin des haines séculaires entre les deux portions de ce pays que sépare simplement une différence de religion.

Orange et shamrock, jaune et vert, voilà certes un assemblage qui étonne et qui stupéfie, mais que de réflexions il inspire !

Ainsi, l'air de la libre Amérique a fait, à lui seul, ce que n'avaient pu accomplir des années de lutttes et des flots de sang ; l'union de ces deux couleurs, l'entente de ces deux sections mortellement ennemies se sont accomplies tranquillement sous l'influence bienfaisante d'un souffle vigoureux de liberté.

Quelle leçon pour notre pays où les problèmes de races et de nationalités sont constamment vivaces et où les tentatives de coercition échouent si misérablement et provoquent des conflits si féroces qu'ils mettent en danger jusqu'à l'existence même de la nation.

La Confédération Canadienne ne pourra être cimentée que par la liberté ; elle seule amènera entre les races et les religions cette bonne entente qui efface les préjugés et fait disparaître les prétentions indues.

Plus l'application de la constitution sera large, progressive, modérée, respectueuse de tous les droits et surtout plus elle sera juste et légère, plus nous verrons se fondre les obstacles et s'abaisser les barrières qui nous empêchent de former un peuple homogène et compact.

La liberté seule fera du Canada une nation unie, comme elle a fait des Irlandais américains une race qui fraternise.

LIBERAL

NECROLOGIE

Nous présentons nos plus sincères condoléances à notre excellent ami, M. Rémy Tremblay, ancien rédacteur en chef du *Canada-Revue* après la mort de M. Dupuy, dans les circonstances douloureuses où il se trouve placé par la mort de son épouse arrivée le 22 juin à Worcester, Mass

Mme Tremblay naquit à St. Germain de Grantham, le 8 janvier 1843. Elle était fille d'Augustin Lemery et d'Angèle Bélanger, tous deux décédés à Woonsocket. il y a environ quatorze ans. Elle était sœur de MM. Paul Lemery de Woonsocket et François Lemery de Providence, et belle-sœur de M. Etienne Janson aussi de Woonsocket.

Elle laisse en outre, pour la pleurer, son époux inconsolable et trois fils, MM. Emile, Eugène et Jules Tremblay, dont le plus jeune est âgé de 17 ans. Elle avait toutes les qualités qui distinguent l'épouse et la mère chrétienne ; sa vie exemplaire, son inaltérable douceur et sa tendre sollicitude ont dû lui mériter, là-haut, la récompense que Dieu réserve à la vertu, car on peut dire en toute vérité qu'elle a passé en faisant le bien. Elle a succombé à une maladie cruelle qui l'a torturée depuis deux ans sans jamais lui arracher le moindre murmure. Elle a reçu dimanche les derniers secours de la religion.

LE CALEMBOUR EVANGELIQUE

Un ami du REVEIL nous adresse le reproche suivant dont nous tenons à nous laver sans retard, pour ne laisser planer aucun doute sur notre sincérité, même en matière de calembour.

Montréal 20 juin

Mon cher RÉVEIL

Vous nous la baillez belle avec votre calembour évangélique qui n'excuse pas du tout celui de Laurier, il est évident que le jeu de mot attribué à Jésus-Christ est l'œuvre d'un traduc-

teur facétieux ; il est trop français pour avoir existé de ce temps là.

INCREDULE.

Eh bien, mon cher *Incrédule*, je proteste à mon tour contre votre obstiné incrédulité.

Le calembour existe et je prends à témoin un auteur bien catholique et bien convaincu, M. Henri Lasserre, l'auteur de la traduction en langue contemporaine des Saints Evangiles.

On sait que cette traduction reçut d'abord l'imprimatur de l'archevêque de Paris et les félicitations du Pape Léon XIII par l'entremise du cardinal Jacobini.

Mais plus tard, tous ces compliments furent retirés et le livre fut mis à l'Index, parcequ'il rendait les Evangiles trop compréhensibles.

Or, dans le Chapitre XVI, verset 18 de l'Evangile de St Mathieu, M. Henri Lasserre traduit comme suit le fameux calembour qui trouble mon ami *Incrédule* :

“ A mon tour, je te déclare, à toi que tu es Pierre—pierre sur qui j'édifierai mon Eglise. ” (Page 90)

Et afin que Monsieur l'incrédule soit encore plus convaincu qu'il n'y a pas de supercherie dans l'usage du mot pierre, ni d'anachronisme, nous lui citerons la note qui accompagne cette traduction et dans laquelle l'auteur explique l'origine de la version vulgaire et la raison de la tournure nouvelle qu'il a cru devoir donner à cette mémorable parole.

Voici cette note.

“ En latin et en français le mot “ pierre ” *pietra*, est féminin, tandis qu'il est masculin en hébreu, de sorte qu'il y a une extrême difficulté de traduire, sans choquer d'oreille, le rapprochement de mots que fait Notre Seigneur. “ Tu es Pierre et sur cette pierre, je bâtirai ” est absolument choquant, parceque le mot Pierre, masculin dans la première partie de la phrase devient tout à coup féminin dans la seconde, ce qui est inadmissible dans le génie de notre langue. Nous ne parvenons à tourner la difficulté que par une demi-faute de français, qui nous a semblé préférable à la traduction bizarre qui a cours. ” (page 547).

Et maintenant croyez-vous, M. *Incrédule* ?

EXTRAORDINAIRE

Ce mot, prononcé en manière de *scie* par un des trois artistes, acrobates et pseudo-magiciens, qui se font tant applaudir chaque jour au *Parc Sohmer*, ce mot, dis-je, fera fortune.

Ce n'est rien de dire “ Extraordinaire ” et mes lecteurs penseront sans doute que je suis un peu toqué pour trouver cela drôle. Mais qu'on ne se hâte pas de juger trop vite mon état mental, et qu'avant de se prononcer qu'on aille au *Parc* entendre cette drôlerie, aussi comique sinon plus que le célèbre “ Je l'savais, mon ami ” du duc de Delta Volta, dans *La Fille du Tambour-Major*.

Qu'un étudiant en belle humeur s'avise de le vouloir, et ce mot fera rigoler toute la ville jusqu'à l'époque de la canicule, seulement, il faudra prononcer ce mot selon les règles les plus savantes du genre burlesque.

Xtrrdordinaire !

Mais quoiquo la répétition de ce vocable, d'un effet si irrésistible qu'il impose le fou riro à la foule, vaille la peine d'être entendu, il y a bien d'autres choses qui méritent d'être vues. Les acrobates à une seule jambe, la fraternisation des chats et des souris, etc., etc.

La semaine prochaine, on entendra une cantatrice polonaise, la belle Juliaska qui a une voix de basse profonde *extraordinaire*, c'est le cas de placer le mot. On croirait entendre Prével dans les *Huguenots* ou notre directeur, A. Filiatreault, lorsqu'il entonnait le *Credo* au lutrin, il n'y a pas encore de cela cent ans.

Xtraordinaire !..... Xtraordinaire !.....

PIERROT.

Un peintre impressioniste montre un paysage à un bourgeois qui ne comprend pas.

—Je ne trouve, là-dedans, de bien que l'herbe, et elle est très bien. On en mangerait, ajouta-t-il en riant.

—Et l'artiste répond froidement :

—Vous, pas moi !

* * *

On parle d'individus imitant plus ou moins bien les cris d'animaux.

—Tout cela n'est rien, dit un Marseillais ; j'ai un ami qui est plus fort que cela....

— ?

—Lorsqu'il imite le chant du coq.... le soleil se lève.

* * *

M. de Calinaux, député des Trois-Charentes, n'est pas pour les oraisons funèbres. Il prétend que ces paroles tombales compromettent la dignité des obsèques :

— Aussi, ajoute-t-il, content de lui, en manière de conclusion, je veux qu'on m'enterre sans commentaire.

LE CARDINAL GALIMBERTI

Voici de Mme Adam, dans la *Nouvelle-Revue* du 15 mai, un vigoureux portrait du cardinal Galimberti, d'une extrême dureté de touche :

Celui-là, au début de sa vie, a marché dans les plus mauvais chemins de traverse. Crotté jusqu'à l'échine, que lui importait ? Il avait un moyen de nettoyer cette échine, c'était de la courber sans trêve ; par là il en secouait les saillissures. Il était l'aventurier de la carrière ecclésiastique, le bohème du saint-siège.

Dès l'enfance, il eut une sorte d'ambition farouche, qu'aucun obstacle ne put arrêter, de parvenir par l'Eglise. Il accumula en lui les "bienfaits de l'instruction", qui ne le rendirent pas meilleur, mais, dégossèrent l'intelligence quelque peu brute qu'il tenait de la vulgarité de sa naissance ; son labeur lui tint lieu d'esprit, sa science se façonna. Il posséda mieux qu'aucun autre la connaissance de l'histoire ecclésiastique qu'il enseigna vingt années durant la Propagande. Mais à côté de la science sacrée il en cultiva une autre, dans laquelle il n'eut besoin de nulle étude, car il la possédait d'instinct : la science de l'intrigue. Dans celle-là, il fut vaivement maître et nul ne peut lui être comparé.

Tout d'abord il s'inféoda à une autre coterie, accepta toutes les besognes, les fit pour les autres et pour lui-même ; il eut des aventures fâcheuses, entres autres chez la marquise Spada, mais le retentissement de ces aventures ne le troubla pas ; il se dit, non sans raison, que, disqualifié, il compromettait sa coterie et qu'elle avait intérêt à le couvrir, ce qui fut fait.

Nul ne s'appliqua avec plus de zèle que Mgr Galimberti à troubler l'Eglise, par cette raison qu'il faut des tempêtes à l'écume pour s'élever au-dessus des flots.

Jamais plus de médiocrité ne se réclama plus hautement des droits du mérite. Ignorant en dehors d'une connaissance unique, n'ayant rien d'un diplomate, grossier de sentiments et d'impulsions, il ne parvint que parce qu'il fut toujours prêt à soutenir les causes douteuses. Sans talent, il s'improvisa journaliste, mais sut trouver des collaborateurs éminents au *Journal*

de Rome et au *Moniteur de Rome*, qu'il dirigea.

Et combien de fautes volontaires ou autres il commit alors, multipliant les embarras dans lesquels il se plaisait à mettre le saint-siège, s'en tirant par quelque vulgaire habileté !

Il fut des premiers parmi les admirateurs sans frein de M. de Bismarck. parmi les prussiens du Vatican.

Léon XIII l'envoya à Berlin pour régler les questios pendantes au Kulturkampf, et on se rappelle encore les protestations, les indignations de M. Windthorst, le grand et noble chef du parti catholique, qui eut non seulement à triompher de M. de Bismarck, mais encore à se défendre des intringues basses de Mgr Galimberti.

Au poste de Vienne, il donna la mesure de sa valeur et n'eut que des insuccès. Démasqué par l'archevêque-primat de Hongrie Mgr Vasary, dont la loyauté s'associe volontiers à la bravoure, il fut rappelé à Rome.

Depuis, le cardinal n'a vécu que pour favoriser la Prusse au Vatican et desservir notre pays. Il était l'un de ces ennemis contre qui la France ne sait pas combattre parce qu'ils usent de moyens dont sa fierté dédaigne de se servir.

La mort du cardinal Galimberti — que Dieu ! ait son âme ! — est une délivrance pour tous ceux qui rêvent de bons rapports conciliateurs entre le gouvernement français et le Vatican et entre le Vatican et le clergé libéral français.

JULIETTE ADAM

MAUVAISE SAISON

Détruire les germes du mal, l'empêcher d'éclorre, vaut mieux que d'avoir à le guérir. Il vaut mieux donner des forces à un enfant pour qu'il ne s'affaiblisse pas que d'attendre qu'il soit faible pour lui rendre la vigueur. Chacun sait cela. Pourquoi ne pas raisonner de la même manière, à l'approche de la mauvaise saison, pour le traitement des organes respiratoires. Il en coûte moins de fortifier les bronches et les poumons en prenant quelques doses de BAUME RHUMAL que de guérir une toux ou une bronchite déclarée.

Le BAUME RHUMAL se vend partout 25c le flacon.

Nous continuerons la semaine prochaine la publication de notre feuilleton.

"LE SUN"



Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

Siège Social, Montreal.

ROBERTSON MACAULAY, Président.

Hon. A. W. OGILVIE, Vice-Président.

||
..... ||

T. B. MACAULAY, Secrétaire.

IRA B. THAYER, Sur't. des Agences.

G. F. JOHNSTON, Assistant Surintendant des Agences.



L'année 1894 a jusqu'à maintenant, été plus satisfaisante et avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

U Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

DEMANDEZ A NOS AGENTS DE VOUS EXPLIQUER CE SYSTEME

O. Leger,



GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS

POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTRÉAL

25 Cts

ACHETENT UNE BOITE DE
25 FEUILLES DE PAPIER ET
DE 25 ENVELOPPES DE MEME
QUALITÉ.

“Velin de Clearbrook”

LES MEILLEURES AU PAYS

MORTON, PHILLIPS & CIE,

Montreal

‘North British & Mercantile’

**CIE D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU
ET SUR LA VIE**

Capital.....	\$15,000,000
Fonds Investis.....	53,053,710
Fonds Investis en Canada....	5,200,000
Revenu Annuel.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.,

Directeurs Ordinaires. — W. W. Ogilvie, A. MacNider, Ecr., Banque de
Montreal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante quixiste, offre à ses
assurés une sécurité absolue et en cas de feu un règlement prompt et libéral.

Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés à des taux modérés.

Bureau Principal en Canada :

78 St-François-Xavier, Montréal.

Téléphone Bel. No. 310.

GUSTAVE FAUTEUX, AGENT POUR MONTRÉAL
ET LES ENVIRONS

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie
Commerciale, (limitée), et publié par Aris-
tide Filiatreault au No. 30 rue St-Gabriel,
Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS
AVOCATS

Chambres 613 et 614, Bâtisse de la New
York Life, 11 Place d'Armes, Montréal

Téléphone 1521

S. S. Burroughs

W. Herbert Burroughs

Arthur GLOBENSKY,
AVOCAT.

1586½ Rue NOTRE-DAME

J. A. DROUIN,
AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, 11 Place
d'Armes, Chambres 315 et 316
Téléphone 2243

**MAPLE CARD
&
PAPER MILLS**



**FABRICANTS
DE PAPIER.**

MOULIN A

PORTNEUF

QUE

LIBRAIRIE FRANCAISE

G. HUREL

Spécialité de Publications Artistiques et Littéraires. Achat et vente de Livres d'occasion...
**1615 rue Notre-Dame
MONTREAL**



For information and free Handbook write to
MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
Oldest bureau for securing patents in America.
Every patent taken out by us is brought before
the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the
world. Splendidly illustrated. No intelligent
man should be without it. Weekly, \$3.00 a
year; \$1.50 six months. Address, MUNN & CO.,
Publishers, 361 Broadway, New York City.

JACQ. VANPOUCKE
PROFESSEUR DE

Clarinete et de Solfege
221—RUE CRAIG—221

POUR RELIER LES FASCICULES
“NAPOLEON”

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale : ceux
qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient
bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos
bureaux, ou demander notre agent qui ira à leur
montrer.

JOHN LOVELL & SON,
25 Rue St. Nicolas.